

Michel FIGEAC

Noblesse bordelaise, noblesse d'Aquitaine, noblesse française

Habilitation à diriger des recherches d'histoire soutenue le 3 novembre 2000. Le jury était réuni sous la présidence du professeur Lucien BELY, Université de Paris- Sorbonne. Il était composé de M. le professeur Jean-Pierre POUSSOU, Université de Paris-Sorbonne, directeur de l'habilitation, Madame le professeur Anne-Marie COCULA, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, M. le professeur Jean-Marie CONSTANT, Université du Maine, M. le professeur William DOYLE, Université de Bristol, M. le professeur Jean-François SOLNON, Université de Franche-Comté.

Résumé de l'habilitation

L'ensemble des travaux que je présente devant vous prend place dans l'essor qu'ont connu les études consacrées à la noblesse, en France, depuis une vingtaine d'années. Elles se sont développées la plupart du temps dans le cadre de monographies régionales ou familiales, ce qui a permis de mettre en lumière la diversité des situations, mais aussi de ne pas en rester à l'analyse des seules grandes familles, pour s'intéresser au monde de la robe et à la gentilhommerie provinciale. Cet épanouissement de la recherche n'est d'ailleurs pas propre à la France, il s'observe également chez nos voisins européens selon une chronologie à peu près identique. Dans les années 1960, quelques grands livres ont stimulé la curiosité des chercheurs : ceux de Jean Meyer et de Robert Forster pour la France, l'étude de L. Stone sur la crise de l'aristocratie anglaise en 1965, le livre pionnier de Dominguez Ortiz en Espagne, ou les travaux de Davis sur la noblesse vénitienne, de Ventura sur la totalité de la Vénétie et de Berengo sur Lucques en Italie. Les premières analyses étaient souvent impliquées dans les controverses des années 1960-1970, comme celle du féodalisme en France, où la noblesse était souvent perçue comme un sujet passionnel. Depuis, le champ d'investigation s'est régulièrement élargi au pouvoir politique du second ordre, à sa puissance économique, aux pratiques sociales et démographiques et, dernièrement, à la dimension culturelle, aux comportements dévotionnels, aux stratégies relationnelles ou à la culture matérielle. C'est dans ce cadre que s'insère ce dossier d'habilitation, mais il est d'abord indispensable de présenter les motivations qui m'ont amené à étudier à nouveau le second ordre.

La continuité de mes travaux sur le second ordre provient d'une pluralité de causes. D'abord, « historiquement », une fascination très ancienne qui remonte au temps de l'enfance pour le château et pour son prolongement urbain, l'hôtel particulier. Pour le château, tout d'abord en tant que lieu de vie, avec le désir d'en savoir plus sur cet espace social, sur les manières d'habiter, de s'alimenter, de dormir, sur les personnes qui y vivent ou le fréquentent au quotidien. Pour le château, ensuite, en tant que lieu artistique, et il est vrai que dans notre cadre chronologique, la demeure seigneuriale évolue, puisqu'elle perd son aspect défensif pour devenir fréquemment une maison de plaisance. Elle est aussi un lieu qui renferme des galeries de tableaux, des cabinets de curiosité, des argenteries armoriées et mille autres objets d'art... Pour le château, en tant que lieu de pouvoir économique, cœur d'une seigneurie, centre de production, ainsi que le représente par exemple en Périgord, le site remarquable de Savignac-Lédrier, où les tours altières se mirent dans le plan d'eau qui alimente la forge en contrebas. Pour le château enfin, lieu de rencontre et de sociabilité, véritable côté de Guermantes de bien des historiens.

Mais l'habitat nobiliaire est aussi un lieu d'archives, car il abrite encore fréquemment des sources inexploitées. À une époque où l'on découvre les mérites de la micro-histoire, il y a, dans les caisses et dans les armoires des dépôts privés, tout ce qu'il faut pour reconstruire des destinées individuelles sur plusieurs générations. Pour faire progresser

notre connaissance du milieu nobiliaire, il est impératif d'exploiter plus systématiquement les correspondances privées, les livres de raison, les diaires et les mémoires qui attendent encore bien souvent leur historien dans les dépôts familiaux. Enfin, comme l'a écrit Éric Mension-Rigau, « le château est le lieu de fusion de l'histoire familiale et de l'histoire collective », et en travaillant sur la noblesse, on finit par dévider, de proche en proche, tout l'écheveau social et par s'intéresser à tous les grands problèmes politiques, car le second ordre siégeait au cœur de l'histoire du Royaume. Ayant eu la chance de tisser des liens de confiance avec de nombreux propriétaires de dépôts privés, il me semblait donc impossible de laisser en jachère de multiples pistes que je n'avais fait qu'entrevoir à l'occasion de ma thèse.

Cette thèse sur les *Destins de la noblesse bordelaise, 1770-1830*, est justement ce qui m'a donné l'envie de poursuivre en histoire nobiliaire. En effet, j'avais eu l'opportunité de dépeindre une noblesse très spécifique, une noblesse portuaire, riche, récente et dominée par le milieu parlementaire. Sa puissance reposait avant tout sur la manne viticole, mais aussi sur les profits antillais et elle avait opté pour un style de vie qui lui permettait même de devancer le négoce si souvent mis en valeur. Le contexte économique favorable jouait donc beaucoup, mais on devinait sans peine, dans les profondeurs de la Guyenne, d'autres réalités, d'autres idéaux, un autre style de vie, d'où ma volonté d'essayer de dégager des espaces nobiliaires. Par ailleurs, mon étude initiale était centrée sur la période révolutionnaire, choisie comme pivot, et elle décrivait une noblesse contestatrice et divisée dans la période antérieure. Pour mieux en appréhender les causes, n'était-il pas indispensable de remonter dans le temps pour découvrir comment les nobles français avaient reçu les multiples changements apportés par le siècle des Lumières ?

À cette fin, nous présentons donc dans ce dossier d'habilitation, un ouvrage inédit de 358 pages sur *L'art de vivre nobiliaire en Guyenne au XVIII^e siècle*. Dans une première partie, nous brosons un tableau de l'état de la noblesse au milieu du règne de Louis XIV, puis nous décrivons les bouleversements de la vie de la noblesse au XVIII^e siècle, ce qui ne fait qu'accroître le polymorphisme initial. L'objectif est de déboucher sur une typologie, de faire ressortir, à partir des clivages économiques et des objets du quotidien, des espaces nobiliaires antagonistes, de voir dans quelle mesure le cadre de vie était susceptible de refléter les inégalités de fortune, les différences de culture et de sensibilité. Ayant évalué la variété nobiliaire régionale, il était désormais possible de tenter une synthèse des problèmes qui se posaient à la noblesse de l'Aquitaine à la fin de l'Ancien Régime, en les remettant en perspective dans un cadre national beaucoup plus large. Les différents travaux qui se sont multipliés depuis une vingtaine d'années, rendent en effet les comparaisons interrégionales très éclairantes. Ils permettent de rapprocher ou d'opposer l'attitude des magistrats bretons, toulousains ou bordelais, de confronter les préoccupations des nobles de l'Angoumois, du Périgord, de la Bretagne ou de l'Anjou. Cette démarche est le sujet de ma synthèse, *Noblesse bordelaise, noblesse d'Aquitaine, noblesse française*, où, en 446 pages, j'essaie de voir dans quelle mesure la noblesse régionale est représentative de la noblesse française. Enfin, dans mon recueil d'articles, j'ai montré comment, en partant du second ordre, j'ai été amené à m'intéresser à l'espace urbain, à l'histoire de la Révolution et au monde des notables du XIX^e siècle.

De cet ensemble, on peut tirer plusieurs conclusions : la noblesse aquitaine est une noblesse en train de s'amenuiser, elle voit ses effectifs fondre tout au long du XVIII^e siècle, moins cependant que sur le reste du territoire, puisque la perte n'est que de 7,7% contre un peu plus de 40% pour l'ensemble de la noblesse française, selon les estimations de Michel Nassiet. Le choix de la limitation des naissances apparaît nettement plus marqué et plus précoce dans les villes, où la natalité de la noblesse s'effondre dans la seconde moitié du siècle. Volontaire, quand il cherche à préserver les patrimoines, subi quand c'est le résultat d'une consanguinité excessive, ce mouvement avait des conséquences dramatiques sur la survie des lignages : il se conjugait en effet avec la stérilisation assez fréquente des branches cadettes par entrée en religion, la mortalité à la guerre et l'appauvrissement de la frange inférieure de l'ordre qui retournait inexorablement à la roture. Cette évolution ne doit pas surprendre, car elle est une expression de la crise des aristocraties que l'on retrouve au niveau européen. Elle a été repérée par L. Stone en Angleterre pour une période antérieure, et, en Espagne comme dans les principautés italiennes, l'anémie est tellement régulière que la plupart des arbres généalogiques se rétrécissent au XVIII^e siècle.

Parallèlement à cet étiolement des effectifs, l'affirmation de modèles aristocratiques très variés est aussi un facteur d'affaiblissement. Les différences d'origine, de statut, d'ancienneté, de fonctions, les écarts économiques et culturels transforment l'ordre en une mosaïque ou en un assemblage de poupées russes. Est-il possible d'affirmer l'unité de l'ordre, alors que la noblesse de cour adopte des formes de consommation somptuaires, et que beaucoup de hobereaux végètent avec moins de 1000, voire de 500 livres de revenus par an ? Est-il possible d'affirmer l'unité de l'ordre, alors que nous avons montré que la société nobiliaire était réunie en affinités, en cercles, en réseaux qui déclenchaient solidarités et conflits. Pour les nobles qui n'entraient pas dans ces liens de sociabilité que les Lumières avaient développés, la solitude allait jusqu'à l'oubli, elle signifiait la pauvreté et bien souvent la perte de l'identité noble. Certes, le caractère pluriel de l'ordre n'était pas nouveau, puisque ce fut l'une des causes du malaise nobiliaire à la veille de la Fronde, mais l'évolution propre au siècle en a incontestablement accru les conséquences.

En effet, un certain nombre de nobles ont su s'adapter à l'évolution économique et ils en ont profité pour moderniser leurs seigneuries, pour se rallier à l'agronomie nouvelle, pour investir dans l'industrie, voire dans le grand commerce. Nous en développons un exemple particulièrement spectaculaire avec la viticulture. Alors que l'influence de l'agronomie fut souvent de courte durée, on constate une véritable adéquation entre une catégorie sociale et une plante. Les châteaux viticoles du Bordelais furent une création des parlementaires locaux qui surent effectuer la mutation de la qualité, mais l'on note la même influence de la noblesse dans bien d'autres vignobles (Bourgogne, Jura, Madiran...). Dans le même temps, de nombreux gentilshommes campagnards pratiquaient toujours une polyculture routinière sur leur réserve, ce qui explique un accroissement des divergences économiques.

Les effets de ces écarts de revenus étaient d'autant plus importants que les changements de l'époque poussaient manifestement la noblesse fortunée vers une fièvre de consommation. Il était donc tentant d'examiner dans quelle mesure un nouvel art de vivre, mélange de luxe discret et de recherche du confort, de représentation sociale et d'intimité, pouvait toucher inégalement les différents types de noblesse. Notre livre *Noblesse et art de vivre en Guyenne au XVIII^e siècle*, a été guidé par la volonté de décrire la transformation du mode de vie nobiliaire au siècle des Lumières et d'en déduire une typologie, de mettre en relief des espaces de vie fortement dissemblables. De toute évidence, la noblesse parlementaire dynamisée par ses revenus viticoles, fascinée par le mirage antillais, jouait un rôle majeur dans l'irruption des consommations somptuaires en province. A la ville, comme à la campagne, à Bordeaux comme à Aix-en-Provence, les demeures des parlementaires, creusets des innovations, se singularisaient toujours. Dès les années 1730, elles furent les premières à comporter, par exemple, un nouveau mobilier dominé par le confort, par une nouvelle méthode de rangement avec la commode, et par les petits meubles (guéridons, encoignures ou cabarets). Un luxe identique se retrouvait, bien sûr, dans les grands châteaux de la haute noblesse d'épée, mais là, la situation était très variable, car cette catégorie nobiliaire avait souvent accumulé les propriétés à l'occasion des mariages. Certaines demeures étaient de superbes résidences dotées de confort moderne, tandis que d'autres n'étaient considérées que comme de simples unités de production dans une galaxie de domaines. C'est à coup sûr dans les villes qu'étaient apparues ces nouvelles formes de consommation et on en repère ensuite, au fil des inventaires, l'éventuelle progression dans les campagnes. L'évolution séculaire avait donc élargi les écarts au sein de l'ordre, entre ceux qui avaient accès à une nouvelle culture matérielle, à la culture livresque aussi, et ceux qui en étaient exclus, d'où un « mal être » nobiliaire dont l'une des traductions est le prestige des thèses du chevalier d'Arcq dans certaines franges de l'ordre.

Cette fièvre de consommation que Natacha Coquery avait déjà décrite au plus haut sommet n'était pas, enfin, sans conséquences sur les fortunes nobiliaires et elle se lit fréquemment dans les budgets au travers de l'endettement. Seuls des revenus considérables pouvaient permettre de se maintenir sans risques au faite d'une société où la valeur d'une chose ne reposait plus sur son ancienneté, mais sur la vitesse du changement, sur la curiosité suscitée par un nouvel objet. Qu'un noble ait voulu transgresser son niveau social en se lançant dans une fièvre de consommation, et les risques étaient considérables pour l'avenir des patrimoines. Ainsi s'explique que les degrés dans la participation à ce nouvel art de vivre soient le reflet de nouvelles hiérarchies, que l'on perçoit en étudiant les traités sur le luxe, comme les inventaires après décès.

La noblesse était donc divisée face à l'évolution économique du siècle, mais plus globalement, elle était profondément tiraillée par les influences contradictoires d'une époque, ce qui éclaire une attitude à bien des égards complexe à la fin de l'Ancien Régime. Ainsi, dans le domaine religieux, beaucoup de nobles restaient marqués par la Réforme catholique, mais cela ne les empêchait pas de se passionner en même temps pour la modernité, à l'image du duc de Cröy, ce qui justifie que l'on puisse parler, à la suite d'Olivier Chaline, des « Lumières dévotées ». Dans le domaine politique, l'opposition de plusieurs factions n'était pas une nouveauté au sein de la noblesse, mais, avec le triomphe de la monarchie absolutiste, la noblesse, de plus en plus liée à l'État, ne réagissait plus comme un ordre, mais comme un ensemble de catégories éclatées. Les nobles étaient avant tout militaires, magistrats, financiers, au service de l'économie du royaume ou du progrès scientifique. Les sources de légitimation étaient donc de plus en plus diversifiées et les intérêts divergeaient forcément. À cela s'ajoutait, à la fin de l'Ancien Régime, un phénomène de génération, avec une jeune noblesse plus poussée à la contestation, car travaillée de l'intérieur par des réseaux proches des Lumières. Réunir dans ces conditions une structure obsolète comme les États Généraux, était une décision qui ne permettrait pas aux tendances libérales de la noblesse de triompher. Au contraire, elle portait en germe la destruction de l'ordre et elle devait donner à la Révolution sa tonalité anti-nobiliaire.

Pour démontrer la multiplicité sociale, j'ai donc privilégié certaines voies d'approche, mais la variété même de l'ordre et des problèmes qu'il pose m'ont amené à laisser de côté des pistes qui constituent autant de projets d'investigation pour l'avenir. Mon objectif est tout d'abord d'essayer de faire progresser l'histoire nobiliaire grâce à une collecte systématique des fonds privés. Le dépouillement de ces mines de renseignements que représentent les correspondances, les journaux privés et autres livres de raison devrait fournir la possibilité d'améliorer notre connaissance des pratiques sociales comme de la politique matrimoniale des familles, et surtout d'étudier ces solidarités qui liaient entre eux les nobles d'une même région, d'une même génération ou encore d'un même collège ou d'un même régiment. Les solidarités verticales, l'esprit de corps, les fraternités d'armes faisaient en effet de l'armée le lieu privilégié de ces liens de clientèle. Pareillement, la mise à jour de ces liaisons devrait permettre d'appréhender différemment l'attitude des parlementaires, d'explicitier leurs luttes internes, comme ce fut le cas avec l'avocat général Dupaty au Parlement de Bordeaux.

La différence entre les nobles se faisait donc aussi en fonction de la proximité du pouvoir, de l'intégration dans des réseaux familiaux, professionnels ou amicaux. La reconstruction de l'histoire des familles pour analyser stratégies de relations et d'alliances, le développement des formes de « patronage » et de clientélisme, les rapports entre générations et entre sexes, avec une attention particulière au quotidien de l'expérience vécue, est donc indispensable.

Un autre champ de recherches consisterait à développer mes travaux sur la vigne et la noblesse. Nous avons constaté qu'en Bordelais, les nobles furent à l'origine de la mutation de la qualité et de la mise sur pied du château viticole, mais ce rôle se repère aussi en Bergeracois, en Madiran, ou beaucoup plus loin, en Champagne, en Bourgogne, ou en Franche-Comté. Des études croisées seraient très fructueuses sur la gestion, les nouvelles méthodes de vinification, la commercialisation ou les rapports avec le négoce, plus complexes qu'on ne l'a cru. De même, pour parvenir à une meilleure compréhension de l'économie et de la société de régions comme le Médoc ou le Saint-Émilionnais, il est essentiel de développer les monographies de domaines viticoles, comme j'ai déjà entrepris de le faire à Pichon Longueville ou à Fonbrauge, en Libournais.

Une troisième voie féconde serait de chercher à comprendre pourquoi la noblesse a pu adopter des rôles et des comportements analogues du point de vue européen, ainsi qu'on a pu le noter, par exemple, avec la réduction drastique du nombre de nobles. Nous avons commencé à tenter de prouver, en étudiant les réseaux de correspondance hongrois, une circulation des idées des Lumières à l'intérieur des noblesses européennes, en particulier au niveau de la haute aristocratie. Quelqu'un comme le prince Szechenyi voyageait dans l'Europe entière et ensuite, propageait les idées nouvelles dans les strates inférieures de la noblesse hongroise, ce qui rend également nécessaire l'étude des réseaux. Allant dans le même sens, Jean Boutier a pu, en Italie, remarquer dans la pratique du « Grand Tour », et

dans la fréquentation des académies et des collèges pour nobles, la diffusion de formes européennes de sociabilité nobiliaire à l'époque moderne.

Comme j'ai essayé de le démontrer, l'histoire de la noblesse peut conduire dans toutes sortes de directions. Je me suis déjà engagé dans ce but en travaillant globalement sur l'histoire urbaine, à l'intérieur de mon centre de recherches, le Centre Aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine, en réfléchissant notamment sur le pouvoir urbain, sur la consommation urbaine, sur les jeux et les loisirs. À ce sujet, la lecture de nombreux journaux privés m'a particulièrement sensibilisé à la diversité des loisirs urbains provinciaux. Certes, le jeu était une passion bien connue, mais on a encore sous-estimé sa diffusion et ses conséquences pour l'équilibre des fortunes. Par ailleurs, le contrôle des distractions est un véritable enjeu de pouvoir à l'époque des Lumières et les villes développent de grands projets, imaginent de véritables parcs de loisirs. De même, on a travaillé sur les Académies, mais on découvre aussi dans les villes moyennes et petites, des cercles de sociabilité passionnants qui s'occupent de musique, de climatologie, de naturalisme et qui jouent un rôle essentiel dans la formation culturelle des élites locales. Somme toute, beaucoup reste également à faire pour apprécier les loisirs des élites urbaines en dehors de la ville, surtout dans les stations thermales et à la montagne. Les récits de voyage comme ceux de Carbonnier de Marzac ou de Boudon de Saint-Amas dans les Pyrénées, en sont le témoignage notoire.

Enfin, pour rompre le cordon ombilical avec les études nobiliaires, quoi de plus radical que de se consacrer à la période révolutionnaire. Là encore, l'analyse des réseaux politiques est très fructueuse. On s'aperçoit, par exemple, des rapports très forts qui existaient, sous l'Ancien Régime, entre les élites et les futurs dirigeants girondins de l'époque révolutionnaire. De même, je suis très attiré par les conséquences foncières de la Révolution, mais sans rester sur la période révolutionnaire, en utilisant les notaires et le cadastre du XIX^e siècle, seuls capables de faire saisir les mouvements ultérieurs de revente.

En définitive, mon dossier d'habilitation est donc placé sous le signe d'une continuité thématique, mais je me suis efforcé de procéder par élargissements successifs. Élargissement chronologique d'abord, puisque je suis remonté en amont de mes études initiales vers la fin du XVII^e siècle. Élargissement géographique, puisque, parti du Bordelais, je me suis penché sur la noblesse aquitaine, avant de la confronter à celle des autres régions françaises. Une de mes ambitions est maintenant de dégager des comportements nobiliaires européens. Ainsi, la noblesse de Guyenne fut un peu mon côté de Guermantes ou mon Combourg à moi, car, sous la poussière de ses archives, dans les tours chargées des secrets de ses châteaux, j'y ai trouvé la substance de mon activité d'historien.